Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

Décision du 11 mars 2011 portant délégation de signature (direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté)

NOR: IOCN1107408S

Le directeur de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté,

Vu le décret nº 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement, notamment son article 3 ;

Vu le décret nº 2007-1891 du 26 décembre 2007 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement ;

Vu le décret du 15 juillet 2009 portant nomination d'un directeur à l'administration centrale du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire ;

Vu le décret nº 2010-1444 du 25 novembre 2010 relatif aux attributions du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2007 portant organisation interne de l'administration centrale du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement;

Vu la décision du 28 février 2011 portant délégation de signature (direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté),

Décide:

Art. 1er. - L'article 1er de la décision du 28 février 2011 susvisée est modifié comme suit :

1° Le III est remplacé par les dispositions suivantes :

« III. – Second bureau des naturalisations :

M. Jean-Michel Giraudet, conseiller d'administration des affaires sociales, chef de bureau ;

M. Philippe Landriève, attaché principal d'administration des affaires sociales, adjoint au chef de bureau ; Mme Hakima Aubin, attachée d'administration des affaires sociales ;

Mme Florence Pacaud, attachée d'administration des affaires sociales. »

2º Au V, il est ajouté:

« M. Joël Perret, inspecteur de l'action sanitaire et sociale. »

3º Le VI est remplacé par les dispositions suivantes :

« VI. - Bureau du service général :

M. Bertrand Leclerc, attaché principal d'administration des affaires sociales, chef de bureau ;

Mme Françoise Loquet, attachée d'administration des affaires sociales, adjointe au chef de bureau. »

2º Au VII, il est ajouté:

« Mme Patricia Bâlon, attachée d'administration des affaires sociales. »

Art. 2. - La présente décision sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait le 11 mars 2011.

M. Aubouin